****

**Lettre aux gouvernements nationaux sur la Décolonisation du financement de l'éducation**

**Bonjour \_\_\_\_\_,**

\_\_\_\_\_\_ est activement impliqué(e) dans la Semaine mondiale d’action pour l’éducation (SMAE) organisée par la Campagne mondiale pour l'éducation. Le thème de la SMAE 2023 porte sur la décolonisation du financement de l'éducation, ce qui constitue une bonne occasion de rappeler les principales obligations des États selon le droit international en ce qui concerne le financement de l'éducation.

La Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) et la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CDE) réitèrent le droit à un enseignement primaire gratuit et obligatoire et le droit à une éducation universellement disponible et progressivement gratuite au niveau secondaire. Ces instruments internationaux soulignent également le droit à l'apprentissage tout au long de la vie, de la petite enfance à l'âge adulte, le droit à une éducation publique de qualité et le droit à une éducation sans discrimination qui répond aux besoins des plus marginalisés.

Il en ressort clairement que :

* L'éducation doit être disponible et accessible à tous.
* Elle doit être dispensée gratuitement et sans discrimination.
* Elle doit être de bonne qualité, et
* Encourager l'égalité sociale.

Pour respecter ces obligations, le gouvernement doit prendre des mesures afin d'augmenter les ratios impôts/PIB par des réformes fiscales progressives et mettre fin aux politiques d'austérité, en particulier à l'utilisation des contraintes sur la masse salariale du secteur public qui compromettent sévèrement le financement adéquat de l'éducation.

Nous pensons qu'il est également nécessaire que le gouvernement réexamine l'architecture financière internationale et l'architecture de la dette pour s'assurer que des fonds suffisants peuvent être mobilisés pour soutenir les objectifs de développement durable à long terme, y compris en supprimant les conditionnalités qui exigent une réduction des dépenses d'éducation comme condition préalable à l'obtention de nouveaux financements, et en utilisant des outils innovants tels que la conversion de la dette au bénéfice de l'éducation.

Nous sommes conscients que de nombreux obstacles à l'amélioration de la situation financière – en particulier ceux qui empêchent la hausse du budget de l'éducation – sont liés aux contraintes imposées par les institutions financières internationales. Nous demandons donc à votre gouvernement d'exhorter le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et les autres institutions financières internationales à lever les mesures d'austérité, les recommandations et les obstacles existants, en particulier les contraintes salariales du secteur public, qui entravent l'augmentation des dépenses consacrées aux salaires des enseignants.

Nous réitérons au gouvernement notre volonté de coopérer dans la recherche d'un budget adéquat pour l'éducation, et nous vous rappelons respectueusement l'importance de vous engager à ouvrir les processus budgétaires nationaux et de l'éducation à la participation publique, en particulier celle de la société civile, au cours de l'élaboration, du suivi et de l'examen du budget en vue d'améliorer à la fois l'inclusivité et la responsabilité.

**En solidarité,**

xxx